

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2024

NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 2115)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF35

présenté par
M. Lefèvre

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« ménages »,

insérer les mots :

« , pour les indépendants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte-même.